



**FEDERATION
FRANCAISE DE
BASKETBALL**

Date d'arrivée FFBB :

CFJ (Statuts et Règlements)

DEMANDE DE

CREATION D'UNION D'ASSOCIATIONS
MODIFICATION D'UNION D'ASSOCIATIONS
RENOUVELLEMENT D'UNION D'ASSOCIATIONS

Les modifications apportées conformément aux dispositions des articles 320 et suivants des règlements généraux, par la présente demande ne seront prises définitivement en compte qu'après notification de l'accord et de l'enregistrement par la Commission Fédérale Juridique (Section « Statuts et Règlements »).

1 NOM DE L'UNION :

2 ASSOCIATION(S) SPORTIVE(S) CONCERNEE(S)

1. Nom :
N° Informatique :
Nombre de Licenciés : . . .
Correspondant :
Adresse :
Téléphone :
Télécopie :

2. Nom :
N° Informatique :
Nombre de Licenciés :
Correspondant :
Adresse :
Téléphone :
Télécopie :

3. Nom :
N° Informatique :
Nombre de Licenciés :
Correspondant :
Adresse :
Téléphone :
Télécopie :

3 ASSOCIATION(S) SPORTIVE(S) INTEGRANT L'UNION (DANS LE CADRE D'UNE MODIFICATION)

Attention, ne pas dépasser le nombre de trois groupements sportifs

1. Nom :
N° Informatique :
Nombre de Licenciés :
Correspondant :
Adresse :
Téléphone :
Télécopie :

4 ASSOCIATION(S) SPORTIVE(S) QUITTANT L'UNION (DANS LE CADRE D'UNE MODIFICATION)

1. Nom :
N° Informatique :
Nombre de Licenciés :
Correspondant :
Adresse :
Téléphone :
Télécopie :

Cette déclaration, accompagnée des pièces mentionnées au verso, devra impérativement être remise au Comité Départemental (**10 Avril dernier délai**), qui **doit la contrôler** et la transmettre, **via** la Ligue Régionale (**20 Avril dernier délai**), à la FFBB (**1^{er} mai dernier délai d'arrivée**).

5 NIVEAUX DE PARTICIPATION DE L'UNION ET CATEGORIES CONCERNEES

Seniors Masculins Féminines

Championnat de France Précisez :

Championnat Régional Précisez :

Jeunes Masculins Féminines

Championnat de France Précisez (catégorie) :

Championnat Régional Précisez (catégorie) :

6 AVIS DU COMITE DEPARTEMENTAL
Si 2 CD sont concernés, joindre le 2^{ème} avis au dossier (sur feuille libre)

Favorable **Date, nom, signature et cachet**

Défavorable Motif : Joindre Courrier

7 AVIS DE LA LIGUE REGIONALE
Si 2 LR sont concernées, joindre le 2^{ème} avis au dossier (sur feuille libre)

Favorable **Date, nom, signature et cachet**

Défavorable Motif : Joindre Courrier

8 DECISION DE LA COMMISSION JURIDIQUE FEDERALE

Favorable

Défavorable Motif : Joindre Courrier

Durée de l'Union : de _____ à _____

..... **Date, nom, signature et cachet**

Cette déclaration, accompagnée des pièces mentionnées au verso, devra impérativement être remise au Comité Départemental (10 Avril dernier délai), qui doit la contrôler et la transmettre, via la Ligue Régionale (20 Avril dernier délai), à la FFBB (1^{er} mai dernier délai d'arrivée).

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

- 1 Deux exemplaires des statuts de l'Union avec le récépissé de déclaration à la préfecture ou sous-préfecture et le cas échéant des conventions annexes.
- 2 Les procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaires des associations sportives concernées décidant de l'Union et de l'Assemblée Générale Constitutive de l'Union
- 3 La composition des organes de direction de l'Union
- 4 La convention conclue entre les membres de l'Union
- 5 La demande d'affiliation accompagnée du chèque relatif à l'affiliation
- 6 Le document présentant le Projet Sportif de Développement de l'Union et les documents présentant le projet Sportif de Développement de chaque association sportive constituant l'Union

Rappel réglementaire sur l'Union

- 1 - Constituée de 3 clubs **maximum** pour une durée initiale de 3 ans. A l'issue de cette période, une demande de renouvellement est à formuler.
- 2 - Peut porter sur une ou plusieurs catégories.
- 3 – Evolue en Championnat de France et/ ou en Championnat Régional.
- 4 - Les statuts doivent mentionner :
 - les droits sportifs détenus par chaque membre dans la ou les catégories concernées
 - l'identité des membres de l'Union
 - les droits sportifs apportés par chaque membre
 - les modalités de fonctionnement de l'Union
 - les modalités financières de l'Union (ou à défaut dans une convention)
 - les modalités de séparation
 - le devenir des droits sportifs de l'équipe (ou des équipes) de l'Union (ou, à défaut, par convention)
- 5 – L'apport de droits sportifs doit obligatoirement concerner le niveau de jeu le plus élevé détenu par l'un des groupements sportifs membres.
- 6- L'Union ne peut engager qu'une seule équipe par catégorie. Seul le Bureau Fédéral peut autoriser l'engagement d'une deuxième équipe Seniors dans l'Union en présence d'éléments sportifs exceptionnels.
- 7 - L'Union est affiliée.
- 8 - L'Union ne comporte pas de licenciés.
- 9 - Au terme normal de l'Union, les droits sportifs de l'équipe sont attribués à l'une des associations sportives membres de l'Union selon les dispositions prévues dans la convention ou dans les statuts si l'Union n'est pas renouvelée pour une période de 3 ans supplémentaires

Cette déclaration, accompagnée des pièces mentionnées au verso, devra impérativement être remise au Comité Départemental (**10 Avril dernier délai**), qui **doit la contrôler** et la transmettre, **via** la Ligue Régionale (**20 Avril dernier délai**), à la FFBB (**1^{er} mai dernier délai d'arrivée**).